82e ANNEE. — N° 13.

SAMÉDI 14 FEVRIER 1942.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
6 mois — 34 fr. | 1 an — 62 fr.
Autres départements
6 mois — 36 fr. | 1 an — 66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 3 fr. »
RECLAMES 3e page (— do —).... 4 fr. »
— 2e page (— do —).... 6 fr. »

50c.

C'est tout de même un peu fort

On doit faire très attention à l'effort tenté pour réhabiliter une certaine politique d'avant-guerre ou du moins pour atténuer sa part de responsabilité. Cela ne se pratique pas brutalement, à doses massives, et l'on se garde de toute position franche. L'entreprise est conduite par des procédés obliques et avec les précautions qu'il faut pour ne pas heurter de front l'esprit public qui pourrait se cabrer. Elle se couvre, bien entendu, des affirmations les plus rassurantes et c'est en acclamant le Maréchal que l'on insinue ce qui ferait croire à l'inutilité et à l'injustice de la politique suivie par la Révolution Nationale.

Par exemple — un exemple entre bien d'autres — dans le journal qui a recueilli quelques épaves parlementaires de l'ancien parti S.F.I.O., un rédacteur qui joue les ingénus, demande pourquoi on accuse les socialistes d'avoir exploité l'ancien régime, sous le couvert de l'attaquer, de quels profits ils bénéficiaient et de quelles prébendes ?... Il n'est pas loin de le présenter comme le meilleur serviteur de l'intérêt national.

C'est tout de même un peu fort. Justement cette pratique du double jeu que les socialistes ont mené restera une des plus vilaines caractéristiques de leur politique. Sauf quelques apôtres des temps héroïques, comme Jules Guesde, ils n'ont fait que ça : profiter, gagner des deux côtés. D'une part, ils exploitaient la crédulité des prolétaires auxquels ils promettaient de détruire le Capital, de l'autre ils exploitaient la lâcheté des grands Capitalistes en se faisant payer cher la promesse de n'y pas toucher. De cette Révolution, ils en tiraient comme d'une vache à lait aux deux mamelles : en jurant de la faire ils avaient les suffrages populaires et le pouvoir ; en ne la faisant pas ils avaient l'argent et les grasses subventions !

Mais laissons là les fructueuses combinaisons politico-financières qui se trâmaient secrètement entre les Eminences du Socialisme et les Seigneuries de la Banque ou des Assurances. Ces Hautes Parties contractantes qui s'entendaient sur le dos du public n'appelaient pas celui-ci à découvrir ces redoutables mystères. Cela se sentait comme un relent de moisi, à de certains silences, à d'étranges attitudes dont on n'était pas longtemps sans deviner les raisons !

Nous voulons parler seulement de ce que tout le monde voyait, sans même nous arrêter à souligner la conduite de ces puissants avocats-politiciens du parti socialiste qui ne plaidaient pas pour rien les procès de riches sociétés capitalistes !

Mais de ces profiteurs, de ces prébendiers que le socialisme installait et poussait dans le régime qu'il disait vouloir détruire, de ces combinards qui se taillaient leur part dans cet ordre social dont ils se proclamaient les ennemis, il y en avait partout. Voilà la vérité : partout ! Du haut en bas, à tous les degrés, à tous les étages, nos administrations étaient pleines de ces révolutionnaires qui, en attendant de la renverser, se logeaient commodément au plus moelleux de la société bourgeoise comme dans un fromage. Ils n'avaient aucun scrupule de conscience à bien vivre de l'argent que le régime capitaliste leur donnait pour le mieux combattre. Ils trouvaient même très bien de faire leur bonne carrière dans ce milieu dont ils dénonçaient l'abomination — sans être gênés par cette pensée qu'ils passaient ainsi d'une trahison à l'autre : ou celle de leur conscience ou celle de leur patron.

Loin de leur nuire, leur qualité d'ennemis de l'ordre établi semblait les favoriser et aider à leur avancement. Combien en connaissait-on de ceux-là, depuis les petits et les moyens jusqu'aux gros !...

Il est inutile d'en citer, ils étaient trop. Pour symboliser le système est-ce qu'on ne se rappelle pas ce ménage Ziromsky, royalement appointé dans une grande administration parisienne où ils paraissaient dans les rares moments que leur laissaient les Congrès socialistes et les tournées où il allaient prêcher la grève générale et l'insurrection... Et bien d'autres dont nous avons scrupule à dire les noms aujourd'hui...

Le silence de l'oubli se fera sur ces choses-là, à condition qu'on n'en profite pas pour essayer d'en préparer le retour !

Emile LAPORTE.

LA PRESSE ET L'ADMINISTRATION

IMPORTANTE RÉUNION A TOULOUSE

Nous avons assisté à une réunion tenue à Toulouse, où M. le Préfet régional avait convoqué les représentants des journaux régionaux et départementaux de la province languedocienne dont Toulouse est la capitale.

Une cinquantaine de confrères étaient présents qui tinrent, sous la présidence aimable et précise de M. Cheneaux de Leyritz, une conférence extrêmement intéressante. Ayant indiqué d'abord les questions dont il fallait s'entretenir et qui furent examinées successivement, M. le préfet exposait chacune d'elles puis, sans cesser de diriger la discussion, sollicitait les avis, les renseignements, les suggestions qui lui furent fournis avec la plus grande liberté.

M. Cheneaux de Leyritz insista beaucoup sur la nécessité d'établir des rapports constants et cordiaux entre l'administration et la presse. L'administration, nous dit-il, vous sera aussi accueillante que possible. Tous les renseignements, toutes les explications que vous demanderez, elle vous les donnera. La tâche que nous avons à remplir est particulièrement difficile, la presse peut et doit nous y aider. Elle est à la fois l'interprête naturel du public et l'intermédiaire nécessaire entre celui-ci et l'administration. Pour faciliter ces rapports quotidiens, un bureau permanent de presse est créé à la Préfecture de Toulouse. Dans les départements tout sera facilité pour que la presse ait chaque fois qu'elle le voudra l'audience dont elle aura besoin.

Le gouvernement a décidé de relâcher beaucoup le régime de la censure et de laisser à la presse une plus grande liberté d'expression. C'est à elle qu'il appartiendra, sans jamais exciter les passions, de se faire l'interprête des doléances du public et de formuler des critiques sur telles ou telles mesures administratives. Tout en se gardant, par exemple, de se faire l'écho de faux bruits et de bobards comme il en circule tant dans la période où nous sommes. Ces rumeurs imbéciles, ces racontars, il faut les combattre au contraire très énergiquement car ils sont funestes et troublent l'esprit public. D'ailleurs, comme le journaliste reste responsable de ce qu'il écrit, il lui appartient de vérifier l'exactitude de ses informations.

Il va de soi que rien ne doit être dit qui puisse gêner la politique extérieure du gouvernement. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier.

Telle fut, ramenée à ses lignes essentielles, cette conférence aussi intéressante qu'utile.

Les hommes de l'ancien régime nous ont tous trompés

On peut affirmer que nos hommes politiques d'avant juin 1940 passèrent leur temps à tromper le brave et bon peuple qu'ils envoyèrent, dès juin 1939, lesté de beaux discours, mais non d'abondantes munitions, occuper les casemates qualifiées d'impénétrables de la Ligne Maginot.

Paul Reynaud fut, de ces hommes politiques, celui qui, sans doute, poussa le plus loin ce goût de bluff. Dans un discours radiodiffusé le 29 février 1940, il osait proclamer : « *La guerre est une épreuve de force ; quand on entre en guerre, on s'en rapporte au jugement de la force.* »

« S'en rapporter au jugement de la force », disait-il, alors que la même note indiquait que le char du type B, qui était un engin excellent, ne sortait qu'à la cadence de quatre à cinq par mois, qu'il fallait attendre quatre ans pour réaliser nos besoins.

« S'en rapporter au jugement de la force », alors que pour le matériel de la D.C.A. on avait été obligé d'en acheter à l'étranger : canons 20 millimètres Oerikon, canons Bofors, et que ces achats étaient insignifiants par rapport aux besoins à satisfaire.

Parler de force, quand il aurait fallu 800 pièces de 75 pour l'armement des batteries de D.C.A. et que 360 matériels seulement avaient été livrés, que Bourges en huit mois n'avait pu sortir que 35 matériels 75/32, que 50 matériels de 90 types marine étaient prévus pour 1941, qu'en 1940, aucun n'était sorti et qu'il en aurait fallu 500 au minimum.

Paul Reynaud nous trompant sur notre force, sur notre puissance en matériels, continuait à nous tromper et à nous mentir lorsque, le 11 avril 1940, à la Chambre, il déclarait : « *Dès à présent, je l'ai dit hier au Sénat, vous pouvez en être sûrs : la route permanente du minerai de fer suédois vers l'Allemagne est et restera coupée.* »

Mensonge que M. Churchill reprenait à son compte lors d'une séance à la Chambre des Communes et qu'il agrémentait des considérations suivantes :

« *Nous prendrons maintenant ce que nous voudrons de cette côte norvégienne, nous ne permettrons pas aux ennemis de ravitailler leurs troupes dans ces eaux. Nous ferons une hécatombe incessante des navires qui viennent ravitailler leurs troupes.* »

Se peut-il qu'il y ait encore des gens pour se laisser prendre à des bobards ou pour regretter des hommes incapables de sincérité, inaptes à gouverner, juste bons à s'effondrer dès le premier coup sérieux porté à leur fragilité ?

Se ressaisir, dégager son cœur de l'emprise qu'a pu lui imprimer ce pas-de-dissolvant, se mettre bien en face des réalités, obéir à une autorité et vouloir la rénovation du pays, unis derrière le Maréchal : telles doivent être maintenant la seule pensée et la seule volonté des hommes et des femmes de chez nous.

L. GAULTIER.

Echos

Léon Lafage nous conte une histoire de 500 ans.

La revue *Quercy*, dont le deuxième numéro confirme et accentue le succès, contient un conte de Léon Lafage que nous tenons pour un des plus beaux qu'il ait écrits ! *Comment le curé de Lherm, à travers deux ou trois siècles d'histoire, rentra dans son église en ruine, et ce qui lui advint.*

Le récit en est aussi simple que possible. Venant de Cahors « sur sa mule « noire à clochette d'argent, messire « Ambroise, prêtre, suivi de Siméon, « bedeau, sacristain et sonneur » rentrait dans sa paroisse d'où l'avaient chassé avec toutes ses ouailles les ravages et les cruautés de la Guerre de Cent ans.

Elle est finie, la guerre ! Les Anglais après l'avoir sauvagement dévastée, sont « bontés hors de France ». Notre Quercy est un des pays du royaume qui avait subi les pires maux et les plus cruelles dévastations.

Et tandis que le curé sur sa mule et le bedeau sur son âne retournent vers leur paroisse à travers « la misère des champs » leur esprit évoque le souvenir des maux qu'ils avaient vus et de ceux dont les anciens leur avaient fait le récit, jusqu'à ce que vint une pucelle qui se disait envoyée par le Dieu du ciel « per gitar los Angles del realme de Franca ».

Ils retrouvent leur commune en un tel état qu'ils ne la pouvaient reconnaître et leur église en ruine où derrière l'autel écroulé une louve avait mis bas sa nichée de bêtes dévorantes.

Parmi ces désastres où les cloches mêmes avaient été fondues pour faire des bombardes, le curé se demande avec angoisse : « *Comment relever, réparer, reconstruire !* » Et il désespérait.

Mais voici que se présentent, pour travailler, des hommes, les uns maçons, les autres vignerons, les autres laboureurs, des femmes avec quenouilles et fuseaux et, derrière eux, une jeune fille, lieuse de gerbes, ayant aux lèvres la première violette du printemps ! Les voilà, derrière les Anglais et les loups partis, ceux qui rebatiront la France...

Je vous dis que c'est un très beau conte, bien qu'il date de 500 ans !

Un incident cadurcien oublié.

Cette même revue *Quercy* contient une étude sur le maître Henri Martin que nous devons tenir pour un quercynois particulièrement cher puisque notre pays c'est lui qui l'a choisi. Au contraire de tant d'autres qui vont de Cahors à Toulouse, lui, c'est le voyage en sens inverse qu'il a fait et 40 années de connaissance n'ont fait que confirmer sa prédilection pour ce Quercy dont il a si bien fixé sur ses toiles la lumière vibrante et la couleur.

L'article consacré à Henri Martin nous rappelle un « événement » de la vie cadurcienne bien oublié à présent, mais qui fit grand bruit et souleva bien des passions, il y a douze ou treize ans.

Il s'agissait alors d'élever un monument à la mémoire des Morts de la guerre. Où ! Sur quel emplacement ? Et quel genre de monument ?

Pour la grande majorité des membres du comité et aussi de la population, il n'y avait pas de question. Il fallait un monument de pierre sur une place publique.

La municipalité d'alors avait une autre idée. Le Maître Henri Martin avait peint un beau tryptique d'hommage aux Morts et elle proposait qu'on le mît dans l'encadrement des trois panneaux qui sont au fond du vestibule de la mairie, lequel vestibule eût été transformé en une sorte de chapelle du souvenir — un peu à la manière dont on avait procédé à la mairie de Rennes.

Cela fit un beau tapage ! Un monument aux Morts en peinture, c'est ce que presque personne ne voulait admettre. Il fallait la pierre ou le bronze et le plein air. Après quelques séances animées du comité, l'idée de la municipalité fut décidément écartée.

Pourtant les toiles d'Henri Martin restèrent à la ville. Elles sont dans le petit Musée qui se trouve après la salle du Conseil municipal et nous croyons qu'avec plusieurs autres œuvres du maître, elles doivent figurer dans la collection qu'ornera ladite salle.

Projets pour l'après-guerre.

INFORMATIONS

Grave incendie à bord du « Normandie »

Un grave incendie s'est déclaré à bord du transatlantique français « Normandie », amarré à son quai, sur l'Hudson. De tous les points de Manhattan, les pompes automobiles et les bateaux-pompes se sont portés sur les lieux du sinistre.

D'après des déclarations de l'amiral Andrew, c'est une lampe à acétylène qui aurait mis le feu à une ceinture de sauvetage remplie de kapok.

100 ouvriers ont été grièvement brûlés : il y a un mort à déplorer.

Le paquebot « Normandie » avait été lancé le 29 novembre 1932 et inauguré le 23 mai 1935, Jaugeant 82.799 tonnes, le paquebot mesure 313 mètres de long et 37 mètres de large. Ses turbines propulsées électriquement, qui développaient au début de sa carrière 160.000 chevaux, lui permirent de conquérir le Ruban Bleu, dès son voyage inaugural Le Havre-New-York.

Le paquebot pouvait transporter 930 passagers de première classe, 680 passagers de classe touriste et 560 passagers de troisième classe. Son équipage comptait près de 1.300 personnes.

On sait que le paquebot français avait été réquisitionné par les autorités américaines, il y a deux mois environ, et qu'il avait été transformé en navire auxiliaire de la flotte américaine, sous le nom de « La Fayette ».

La radio américaine diffuse :

Les journaux de New-York attaquent violemment les autorités, dont, selon eux, la carence serait responsable du désastre survenu à « Normandie ».

Accord commercial franco-finlandais

On annonce qu'un accord commercial a été conclu entre la France et la Finlande.

Effondrement des cours à la Bourse de Londres

Les informations relatives à l'entrée des troupes nippones à Singapour ont provoqué hier un effondrement des cours de la Bourse de Londres. Les fonds d'Etat ont baissé de 80 %, les valeurs de caoutchouc de 68 %.

L'U.R.S.S. demande une aide à l'Angleterre

Selon des renseignements en provenance de Londres, l'U.R.S.S. demanderait maintenant à la Grande-Bretagne une aide plus vaste que celle qu'elle a reçue jusqu'à présent. Staline serait assez déçu en ce qui concerne les livraisons anglo-américaines de matériel de guerre et impressionné par les revers que ses alliés subissent dans le Pacifique.

Staline ne serait plus disposé à soutenir la lutte contre l'Allemagne avec ses seules forces. Or, de leur côté, les Anglo-Américains constatent que les troupes soviétiques sont encore loin d'avoir reconquis tout le territoire qu'elles ont perdu depuis le 22 juin dernier et qu'elles ne seront pas en mesure d'empêcher les Allemands de lancer leur grande offensive annoncée pour le printemps.

Les opérations en Extrême-Orient

Le « Daily Telegraph » annonce que le Conseil du Pacifique, au cours de sa première séance, à Londres, a décidé que la conduite de la guerre en Extrême-Orient serait entièrement placée entre les mains du général Wavel, dont les représentations seront envoyées à la fois à Washington et à Londres.

Les Japonais sont entrés à Singapour

Les troupes japonaises qui, malgré la résistance ennemie, avaient constamment progressé ont pénétré dans la ville de Singapour. Elles ont attaqué en plusieurs endroits les troupes britanniques défaites et les ont faites prisonnières.

En Chine

Dans le Kouang-Toung, selon le communiqué chinois, à la suite de la prise d'Ouat-Ichéou et de Pokio, les armées chinoises continuent à poursuivre les Japonais, sans répit, en direction de Chek-Loung, sur le chemin de fer de Canton à Kéou-Loung. Les deux rives de la rivière de l'Est ont été débarrassées de tous les Japonais qui s'y trouvaient.

CHRONIQUE DU LOT

LE SECOURS NATIONAL aux Habitants du Quercy

La quinzaine régionale du Secours National se déroule en ce moment dans notre région Toulousaine.

Encore une quête s'écrient les grincheux. La Légion est passée il y a un mois et vous revenez encore. Avez-vous donc besoin de tant d'argent ?

Oui, nous avons besoin de beaucoup d'argent. Nos besoins sont immenses.

En 1941 vous nous avez donné plus de 800.000 fr. et nous avons dépensé plus de un million.

Pour 1942 nous prévoyons plus de 2.000.000 de dépenses.

La quête de la Légion pour le Secours National a donné 400.000 fr. ; vous voyez que nous sommes loin du compte et qu'il nous manquera 1.600.000 fr.

Tout ce que vous donnerez sera donc pour le Quercy et ne servira qu'à soulager des misères locales.

Nous sommes environ 160.000 habitants dans le Lot. Si nous obtenions une moyenne de 10 fr. par habitant nous couvririons nos besoins, et nous aurions la satisfaction de nous suffire à nous-mêmes sans avoir besoin de demander de subsides à personne.

Ce serait un succès. Nous avons la réputation de savoir mieux demander que donner ; pourquoi ne pas faire mentir ce dicton ? et montrer au dehors que nous savons aussi être généreux que nous savons nous priver de notre nécessaire pour de plus malheureux.

— car il y a plus malheureux que nous, soyons en persuadés.

La guerre ne nous a atteint que par ricochet si l'on peut dire. Toutes vos maisons sont intactes ; vos champs n'ont pas été bouleversés par le bombardement et vous avez pu les cultiver sans courir aucun risque.

Pensez à ce privilège et n'hésitez pas à le justifier en étant plus généreux que jamais.

D'avance au nom de tous les malheureux le Secours national vous dit merci.

UNE AUTO CAPOTE
Un mort, plusieurs blessés

De notre correspondant de Souillac :

Lundi soir, M. Delcayre Emile, propriétaire è Meyronne, revenait de passer le tabac à Souillac, et avait pris sur sa voiture 5 ou 6 voisins, en descendant la côte du Pigeon à St-Sozy, un pneu éclata et l'auto capota, plusieurs occupants furent blessés, dont M. Rougié Adolphe, 60 ans, qui était pris sous la voiture. Immédiatement dégagé par les témoins de l'accident il fut transporté à son domicile dans un mauvais état. Il serait mort dans la nuit de mardi à mercredi. Quant aux autres blessés, leur état n'est pas grave.

Autorisations de transport de bois de chauffage

Le comptoir des produits forestiers et scieries du Lot communique :

En vertu de l'arrêté régional du 31 janvier 1942 et ceci après le 15 février toutes les autorisations de transport, ainsi que les carnets actuellement en cours, cesseront d'être valables.

Ceux-ci devront être renvoyés au comptoir, au plus tard le 16 février.

Pour tous renseignements, ainsi que pour obtenir de nouvelles autorisations, tout vendeur de bois de chauffage devra s'adresser au comptoir des produits forestiers, 24, rue G.-Clémenceau, à Cahors.

Les autorisations de transport seront à l'avenir délivrés au prix de 1 fr. la feuille, plus frais d'envoi.

Congés du Mardi-Gras

Les écoles primaires élémentaires auront congé le jour du Mardi-Gras. En revanche, aucun congé n'est prévu pour les établissements secondaires, primaires supérieurs et techniques.

EN PEU DE MOTS...

— Un nouveau type d'avion vient d'être adopté par l'armée de l'air américaine. Cet appareil dénommé « air express » servira au transport des troupes et pourra également transporter un char léger et une pièce antichar.

— Dans la Nièvre, un arrêté préfectoral, en date du 9 février, prescrit la suppression de la panification un jour sur deux.

— Le nombre des automobiles enregistrées aux Etats-Unis se décompose ainsi : 29.375.000 automobiles particulières, 62.000 autocars et 4.911.500 camions.

La ville de Paris fait brûler des vieux pavés de bois dans les gazogènes. La place de la Concorde a ainsi fourni l'équivalent de 400.000 litres d'essence.

— Un postier de Nancy, Roger Bontemps, volait des colis destinés aux prisonniers. Il est condamné à 4 ans de prison.

— On annonce la mort à Niort, de l'écrivain Ernest Pérochon, qui, en 1920, avait obtenu le Prix Goncourt, avec son roman « Nène ».

— Un nouveau crédit de 5 milliards et demi pour les armements a été ouvert par le Congrès des Etats-Unis. Ce crédit porte à plus de 143 milliards de dollars, la somme totale consacrée par les Etats-Unis aux armements de guerre.

— Dans l'hôtel britannique Bristol, à Tanger, la police espagnole, au cours d'une perquisition, a découvert un atelier parfaitement agencé pour la fabrication de bombes de grande puissance explosive.

Les Sports

STADE CADURCIEN — RUGBY

Un match important et sûrement intéressant, au stade de l'Ile.

Comme nous l'avons déjà annoncé c'est la très belle équipe d'Eymet (leader actuel de la poule) qui sera l'hôte, dimanche 15 février, au Stade cadurcien.

Eymet a un passé sportif des plus élogieux : Champion de France 3e série 1930 ; 2e série 1932 ; champion du P.A. promotion 1933-1934 ; champion du P.A. honneur 1935-1936. Cette année l'équipe a obtenu d'excellents résultats devant des adversaires de marque : en effet, match nul à Marmande 3 à 3 ; vainqueur de St-Junien à St-Junien, 8 à 0 ; battu à Villeneuve (une des meilleures équipes du moment), par 11 à 8, etc...

En match de coupe vainqueur de Tonneins, en match aller : 19 à 0 ; en match retour 6 à 0 ; vainqueur de Cahors 16 à 0 et match nul avec Ste-Foy-la-Grande 3 à 3.

Comme on le voit, c'est une très belle équipe qui évoluera dimanche sur la pelouse du stade L.-Desprats, le trio d'attaque des visiteurs, Trilles, Herguet, Perry est des plus redoutables, l'ouvreur Trilles en particulier.

Voici par ailleurs la composition du quinze visiteurs : arrière : Gaillard (sél.) ; 3/4 : Lecocq, Herguet (sél.), Perry (sél.), Alessandri ; demis : m. : Truchasson, o. : Trilles (sél. Villeneuve 13). Avants 1re ligne, Bordarie (cap.), Ciron, Marroussié ; 2e ligne, Sauret, Tauziac ; 3e ligne, Lormand (int. mil.), Liaud (sél.), Allore.

Devant une si belle équipe, le Stade alignera sa meilleure formation du moment parmi les éléments suivants : Fréjaville, Bonhomme, Guillou, Feydel, Chantel, Fournols, Noyer, Larrive, Sénac, Puharé (cap.), Eugène, Magnani, Iglésias, Rouvière, Charvet, Dutrieu, Rigaudie, Rivière. Tous sont décidés à bien faire et feront l'impossible pour arracher la victoire.

En lever de rideau, l'équipe réserve essayera de prendre le meilleur sur la jeune équipe de Luzech. L'équipe du Stade sera choisie parmi les éléments suivants : Lucie, Combebias, Noillac, Richard, James, Bouillaguet I, Fraysse, Testayres, Barreau, Lagane, Sotte, Mourguès, Garrouty, Gaillard, Feyt, Céra I, Palame. Tous ces joueurs sont convoqués au stade à 13 heures précises.

LA QUERCYNOISE

Nous sommes heureux d'informer le public cadurcien que « La Quercynoise » est qualifiée pour 1/4 de finale du championnat d'académie rugby (juniors) et basket (juniors). En rugby, restent en présence les Jasmins du lycée d'Agen, la Violette, du lycée de Toulouse, les lycées de Foix et de Tarbes, l'E.P.S. Berthelot de Toulouse et la Quercynoise.

Jeudi 19 février, notre quinze scolaire se rendra à Montauban, disputer le 1/4 de finale contre l'E.P.S. de Toulouse ; le basket ne connaît pas encore son adversaire du 19.

Il est regrettable que le Stade cadurcien, gêné par son calendrier, n'ait pu fournir, cet hiver, un entraînement sérieux à notre équipe scolaire ; le public sportif de notre cité serait heureux de voir du jeu ouvert et de l'adresse. Espérons qu'avant la clôture de la saison la Quercynoise pourra montrer au Stade Desprats, devant un adversaire sérieux, toutes ses possibilités.

Félicitons joueurs et dirigeants de la Quercynoise.

SI VOUS AVEZ LE GOUT

du travail soigné,
de la vie au grand air,
du voyage,
SI VOUS NE CRAIGNEZ PAS
l'effort, le risque
SI VOUS VOULEZ
contribuer au relèvement de la Patrie
engagez-vous dans l'Armée de l'Air

Pour tous renseignements, s'adresser à la Gendarmerie.

COMITE GENERAL D'ORGANISATION DU COMMERCE

Par décisions du délégué général responsable du Comité général d'organisation du commerce, et en vertu de l'article 6 du décret du 4 mai 1941, ont été instituées les « Sections d'études » portant les noms de « Groupements » ayant pour compétence les commerces suivants, à l'exclusion, bien entendu, des industries ou productions correspondantes : *Antiquités et objets de collection — Céramique et verrerie mobilières — Chaussure — Commerces non sédentaires — Droguerie, produits chimiques, couleurs et vernis et papiers peints — Fleurs naturelles et plantes d'ornement — Fournitures pour mines, marine, agriculture et installations diverses — Habillement et tissus — Articles de fantaisie, de sports, maroquinerie, voyage, jeux et jouets, papeterie et commerces divers, ayant tous leur siège 22, bd Malesherbes, Tél. : Anj. 66-14 et 66-15.* Le Groupement des *Intermédiaires du Commerce intérieur* s'est installé 59, rue St-Lazare. Tél. : Tri. 65-89 ; celui des Commerces de *l'horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et objets d'art :* 23, rue de la Paix.

Voleur de poules condamné

Le tribunal correctionnel de Cahors a condamné à 3 mois de prison pour vols de poules commis à Puy-l'Evêque, le nommé Maurice Cocula.

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Lentement les travaux d'assemblage se poursuivent, cependant il est permis d'espérer que les petits avions seront terminés avant les vacances de Pâques et pourront faire l'objet d'une exposition aussi charmante qu'instructive.

Les chefs de section stagiaires surveillent avec attention chacun des jeunes gens qui leur sont confiés, ne laissant passer aucune faute.

L'ensemble du travail parait ainsi d'une grande homogénéité.

La difficulté nouvelle à laquelle nous devons faire face est la protection de l'ouvrage en cours de construction.

Le frêle assemblage fixé sur la planche de construction doit être placé d'un cours à l'autre dans un endroit à l'abri des chocs ou de la curiosité malhabile des profanes, il s'agit d'avoir un local où les entreposer et un système permettant de les ranger avec un minimum d'encombrement. Messieurs les directeurs d'établissements s'appliquent à trouver les premiers. Notre chef de centre, M. Baboulène, trouvera bien le second.

Docteur BARRET DE NAZARIS.

RAVITAILLEMENT GENERAL

L'Intendant, directeur départemental du Ravitaillement général communique :

Il est porté à la connaissance des commerçants-détaillants, le nom des consommateurs ayant perdu leur carte d'alimentation et habitant les communes suivantes :

Cahors

Miquel Maurice, côte de Roquebillière.

Félice Jean, entreprise Drouat, gare de Cahors.

Farganel Marthe, 20, rue Feydel (carte n° 6.516.)

Second Marie, 4, place du Théâtre (carte n° 14.381).

Lifszyc Mendel, 10, rue Foch (carte n° 10.260).

Pern

Rességuier Alfred (carte n° 316).

Rességuier Paule (carte n° 315).

Figeac

Lafon Jeanne, 14, rue Gambetta (carte n° 4.194).

Lœw Gabrielle, 21, rue du Canal (carte n° 4.711).

Lœw Andrée, 21, rue du Canal (carte n° 4.710).

Prayssac

Delbru Irène (carte n° 226).

Cette publicité a pour but de déceler les consommateurs utilisant une carte perdue.

Le recensement de tous les journaux et périodiques

En vertu de la loi du 16 août 1940, les comités d'organisation sont chargés, sous l'autorité du ministre secrétaire d'Etat à la production industrielle, d'effectuer le recensement des entreprises, de leurs moyens de production, des stocks, de la main-d'œuvre, etc...

En conséquence, le comité d'organisation de la presse de la zone non occupée, qui vient d'être institué, a décidé de procéder de toute urgence à un tel recensement, à la fois pour les journaux et publications, périodiques inscrits à la commission paritaire des papiers de presse et pour tous autres organes, quels qu'ils soient, paraissant de façon régulière et utilisant du papier. Elle prie leurs éditeurs ou imprimeurs de se faire connaître et d'adresser le dernier numéro comme justificatif, ainsi que tous renseignements, au secrétaire général du comité directeur, 2, rue Passet, Lyon.

Réquisition des blés et seigles

Les blés et seigles qui n'auront pas été livrés aux coopératives ou aux négociants à la date du 15 février exposeront leurs détenteurs à des amendes pouvant aller jusqu'à 500.000 francs et seront en outre réglés sur la base de :

270 fr. le quintal pour le blé.
220 fr. le quintal pour le seigle.

Agriculteurs, livrez votre seigle ayant la date limite, où, en cas d'impossibilité absolue, souscrivez un engagement de livraison immédiate.

Le rationnement du vin

Le rationnement du vin sera étendu à toute la France et la quantité allouée est provisoirement fixée à un litre par semaine et par personne, sauf pour certaines catégories de travailleurs de force.

Les travailleurs de force de la catégorie 1 auront droit à deux litres : ceux de la catégorie 2 à trois litres et, enfin, certaines catégories exerçant un travail particulièrement pénible, tel que les mineurs de fond, les chauffeurs de la S.N.C.F. pourront boire quatre et cinq litres par semaine.

Foires de la semaine

Lundi 16 février, Blars, Douelle, Milhac, Prayssac.

Mardi 17 février, Assier, Vayrac.

Mercredi 18 février, St-Caprais, Sénaillac, Latronquière.

Jeudi 19 février, Souillac, Pélacoy, Béduer, Gorses.

Vendredi 20 février, Salviac, St-Matré, Capdenac.

Samedi 21 février, Prudhommat, Cabrerets.

Aux représentants de commerce

Tous les représentants de commerce du Lot sont invités à retirer leur carte de l'année 1942 et de se mettre en règle pour leur cotisation.— *Le secrétaire trésorier.*

CAHORS

CHEZ LES SCOUTS DE FRANCE

Dimanche 8 février, a eu lieu, à Cahors, la journée des cheftaines, chefs et amis des scouts du département du Lot, réunis dans l'ancienne chapelle des « Artisans » à Cahors, autour du chef Eyrolles, chef des scouts du Lot et de la région de St-Céré et de Gourdon.

M. le lieutenant-colonel Contensou, chef des scouts de la province du Languedoc, M. Loïc Petit, préfet du Lot, Mgr Chevrier, évêque de Cahors, M. Labrousse, directeur de la succursale de la banque de France, président des Amis des scouts, assistaient à la réunion, ainsi que quelques personnalités cadurciennes.

M. Labrousse, en excellents termes, salua les personnalités présentes et fit appel au concours plus actif des parents des scouts.

Puis, M. le colonel Contensou, exposa les éléments principaux de la méthode et des buts du scoutisme. Il insista sur la vie rude des camps, et sur la formation civique que le scoutisme est capable de donner aux jeunes. Il fit ressortir l'ampleur obtenue par le mouvement, rappela la belle tenue des chefs et des routiers dans le lancement des chantiers de jeunesse, dans les services civiques rendus au cours de la guerre et de l'exode.

M. Loïc Petit félicita et remercia M. le colonel Contensou de son bel exposé et affirma son espoir dans la réussite complète des buts du scoutisme dans le Lot.

Mgr Chevrier, s'adressant aux jeunes scouts, leur donna ses directives en un langage à la fois paternel et élevé.

L'après-midi les séances de travail se poursuivirent auxquelles chacun apporta sa contribution dans le but d'assurer encore plus de rayonnement au scoutisme, éducateur de notre belle jeunesse.

ETAT-CIVIL

du 6 au 13 février 1942

Naissances

Bertal Jean-Pierre, rue Wilson.
Ricard Marie, rue Mascoutou, 49.
Dablanc Nicole, rue Wilson.
Fajetou Jean, rue Wilson.
Burc Bernadette, rue Wilson.

Publications de mariages

Philippon Guy, peintre en bâtiment et Capsal Paulette, employée à la S.N.C.F. à Cahors.
Gimenez José, mineur à Cajarc et Villars Simone, S.P. à Cahors.
Lury Jean, Contrôleur adjoint des Postes et Chaymol Marie, commis administratif d'Intendance à Cahors.
Austruit André, employé auxiliaire des postes et Gagnebé Berthe, couturière à Cahors.
Olivier Louis, employé de Banque et Gagnebé Gisèle, couturière à Cahors.
Cazalens Eloi, mécanicien à Cahors et Tracol Gilberte, S.P. à Marseille.

Mariage

Barthes Charles, cult. et Andrieu Marguerite, S.P.

Décès

Despoux Adrienne, Vve Quercy, 34 ans, rue Wilson.
Dapremont Virginie, Epouse Tribout, S.P., 52 ans, rue Wilson.
Monty Mary, Vve Blanc, S.P., 72 ans, rue Wilson.
Lacoste Antoine propriétaire, 79 ans, Quai Ségur-d'Aguesseau.
Baudel Gaston, cult. 36 ans, impasse Décremps, 1.
Madiesse Paul employé S.N.C.F., 39, ans, rue Wilson.
Naranjo André, bûcheron, 53 ans, rue Wilson.
Combarieu Marcelin, cult. 36 ans, St-Cirice.

INDEFRISABLE SANS APPAREIL

sans *Electricité*, sans *Chauffeur* sur la tête. *Plus* de *Fatigue* pour la *Cliente* et ses *Cheveux*.

20 *années de recherches* pour donner le maximum de satisfaction

A la Maison POPOVITCH

Tél. 1-70

Pas plus cher, *mieux*, plus chic

Un printemps... précoce ? ? ?

L'Europe aura un printemps précoce a déclaré le professeur Rendhal. En effet, on signale de Palestine de nombreux vols d'oiseaux migrateurs, qui sont en général le signe le plus sûr de l'approche du printemps.

Les migrations suivent deux routes : l'une par la Palestine, l'autre par le détroit de Gibraltar à travers l'Espagne.

Renouvellement de sépultures

M. le maire de la ville de Cahors rappelle à ses administrés que les carrés n° 6 et n° 23, carrés des enfants dans lesquels des inhumations ont été faites du 1er janvier 1928 au 4 avril 1933 et du 21 décembre 1934 au 16 avril 1936, vont être affectés à de nouvelles sépultures. Il invite, en conséquence, les familles intéressées à enlever avant le 25 février courant, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs enfants.

Elles sont prévenues qu'après ce délai, les corps seront enlevés et qu'elles ne seront plus admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 15 février et le lundi 16 février, jusqu'à midi, par la pharmacie LESTRADE.

EDEN

Samedi 14 et dimanche 15 février, en soirée à 21 heures, dimanche en matinée à 15 heures,

Première partie : *Album N° 7* (*Marika Rokk*), reportage.

Deuxième partie : Une comédie inénarrable

L'HERITIER DES MONDESIR

avec Fernandel, Elvire Popesco, Jules Berry et Tramel.

Pour vos enfants, Quintonine à l'eau

Voici pour les enfants fatigués, pâles, amaigris, un fortifiant puissant et peu coûteux : une demi-cuillerée à café de Quintonine dans un demi-verre d'eau ou de limonade avant chaque repas. A défaut de vin les adultes peuvent, eux aussi, prendre leur Quintonine de cette façon (en doublant la dose). Sous cette forme, la Quintonine est très économique et tout aussi fortifiante qu'avec du vin. Quintonine 6 fr. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

LEGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS ET DES VOLONTAIRES DE LA REVOLUTION NATIONALE

Prisonniers de guerre

Contrairement à certains bruits, la Légion fait connaître aux familles intéressées que le Service du colis aux prisonniers n'a jamais cessé de fonctionner.

L'expédition a lieu les jeudis de chaque semaine.

Pour la bonne marche du Service se présenter à la Légion aux jours et heures désignés ci-après :

Pour la campagne : les samedis de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 heures.

Pour la ville : tous les mardis, mêmes heures.

MORT DE M. DELPON

Aumônier du Lycée

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de M. Delpon, aumônier du lycée Gambetta, décédé à Cahors, à l'âge de 70 ans.

Depuis quelque temps, M. le chanoine Delpon avait dû, en raison de son état de santé, cesser ses fonctions, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque.

M. l'aumônier Delpon était une personnalité ecclésiastique distinguée et très sympathique : sa mort a provoqué et provoquera parmi tous ceux qui l'ont approché, une vive et douloureuse émotion.

Nous saluons respectueusement la mémoire de M. Delpon et nous prions la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos vives et sincères condoléances.

A la Préfecture

L' « Officiel » publie les listes d'aptitude aux emplois de chef de division et de chef de bureau de préfecture.

Sont inscrits pour l'année 1942, sur les listes d'aptitude à l'emploi de chef de bureau de la préfecture du Lot : MM. Bouyssou, Cantegrel, Layssac.

Nos félicitations.

Chronique des Théâtres

THÉATRE MUNICIPAL

Les vedettes de Radio-Toulouse à Cahors

C'est vendredi 20 février que les vedettes de Radio-Toulouse se feront entendre au théâtre municipal.

De la musique, du chant, de la virtuosité, du swing, avec l'extraordinaire accordéonniste de Radio-Toulouse : *Edouard Dulcu* et son ensemble, avec le chanteur René Alberti.

De l'entrain, du rythme, de la jeunesse, avec le célèbre Orchestre Typique Argentin de Radio-Toulouse, *Juan Jené* et ses gauchos, dans ses tangos et valses créoles. Du charme, avec Andrée Fabienne et le ténor espagnol Casado. De la fantaisie avec Paulette Pastor et Henri Devalbret.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Antoine Lacoste, ancien entrepreneur de travaux publics, décédé à l'âge de 80 ans.

A ses obsèques une nombreuse assistance a suivi le char funèbre du regretté disparu qui comptait de vives sympathies dans notre ville.

Nous adressons à Mme Vve Lacoste, à ses fils, à la famille, nos sincères condoléances.

Vol de 6.400 francs

La nommée Simone Gossel, demeurant 9, rue du Château-du-Roi, à Cahors, inculpée d'avoir volé le 7 février, une somme de 6.400 francs au préjudice de Mme Raynal, demeurant à Montauban, a été mise en état d'arrestation, par la police de Cahors.

Interrogée, elle a fait des aveux complets. La somme de 5.000 francs a pu être récupérée.

La femme Gossel a été laissée en liberté provisoire en raison de ses charges de famille.

PALAIS DES FETES

Samedi 14 février, en soirée à 21 h. Dimanche 15, matinée à 15 heures, soirée à 21 heures,

Harry Baur, Betty Stockfeld, Marguerite Deval, dans un grand film

LE PRESIDENT HAUDECŒUR

En complément : *Missions aériennes. Actualités françaises.*

L'intestin, foyer d'infection

En séjournant trop longtemps dans l'intestin, les résidus de la digestion fermentent, se putréfient et infectent l'organisme. Ne tolérez donc pas que votre intestin reste paresseux. En prenant chaque soir un comprimé Vichybol, vous obtiendrez non seulement des évacuations régulières, mais vous aiderez votre foie à secréter de la bile qui désinfectera votre intestin et maintiendra ce dernier en parfait état de propreté. Vichybol agit doucement, naturellement et ne donne pas de coliques, 7 fr. 15 Ttes Phies.

DE PASSAGE A CAHORS

Mardi matin, était de passage en notre ville, se rendant à Toulouse, M. Anquetin, directeur des services de la Propagande à Vichy. Il était accompagné de M. Dorgères, chef du Mouvement paysan.

M. Anquetin a profité de son arrêt à Cahors pour s'entretenir avec M. Bérenguier, délégué à la Propagande.

Sans commettre d'indiscrétion nous pouvons informer nos lecteurs que M. Anquetin a approuvé le projet de M. Bérenguier de faire à Cahors le dimanche 19 avril, une grande journée de propagande.

Ce jour-là tous les propagandistes du Lot, seront réunis à Cahors pour prêter serment à la personne du Maréchal.

L'après-midi M. Philippe Henriot, le talentueux orateur, donnera une grande réunion publique.

Nous reviendrons ultérieurement sur les détails de cette journée qui doit être un grand succès pour la propagande et la Révolution nationale.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Castelnau-Montratier

Avis d'imposition. — La commune de Castelnau est imposée pour fournir au ravitaillement un contingent de 95 quintaux de bovins le 20 février courant. Les propriétaires sont invités à se faire inscrire d'urgence à la mairie.

Les propriétaires désirant vendre au ravitaillement du foin ou de la paille peuvent se faire inscrire au secrétariat de la mairie.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Ouvrié, épouse Lasvènes Marie, décédée à l'âge de 60 ans. Nous adressons à M. Lasvènes, à la famille nos sincères condoléances.

Douelle

Foire reportée. — Par suite de coïncidence avec celle de Cahors, la foire de Douelle qui devait avoir lieu samedi 14 février est reportée au lundi 16 février.

Francoulès

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Louis Vanel, agent de lycée retraité, décédé à Francoulès, à l'âge de 69 ans.

M. Vanel comptait de vives sympathies dans notre commune où il résidait depuis sa retraite. A ses obsèques, qui ont été célébrées mercredi, une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre, et témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Louis Vanel, à Melle. Alice Vanel, aux familles Bort, Gal, Ausset, nos sincères condoléances.

Rostassac

Bonne chasse. — Notre compatriote M. Adolphe Labroue, est un excellent chasseur. Il a réussi à capturer, en peu de temps, 4 beaux renards.

Nos compliments à M. Labroue.

Vire

Eboulement dans une carrière. — Samedi soir 7 février, dans une carrière de gravier à Bru, commune de Vire, M. Durou, maire et plusieurs autres propriétaires étaient venus chercher des charrettes de gravier. Au moment où celles-ci allaient être complètement chargées, un formidable éboulement se produisit et une masse de plus de dix tonnes de gravier s'abattit sur les charrettes et aussi hélas sur MM. René Baldès et Schiavon qui disparurent sous cette avalanche. Seuls MM. Durou, Galbert et Maurel, qui étaient un peu en arrière ne furent pas touchés. Sans perdre leur sang-froid, ils se mirent aussitôt en mesure de rechercher les disparus. M. Schiavon n'avait que les jambes prises sous l'éboulement, mais M. Baldès avait sur son corps près d'un mètre de hauteur de gravier.

A l'aide de leurs mains (les outils ayant disparu sous le gravier) ils purent les dégager, d'abord la tête, puis le corps. Il était grand temps, M. Baldès avait déjà perdu connaissance. blessé à la tête il était couvert de sang. Des habitants du village et deux cantonniers, alertés, accoururent bientôt sur les lieux, ainsi que M. le docteur Blazac, de Puy-l'Evêque, appelé d'urgence.

Les blessés furent soignés énergiquement et transportés à leur domicile ; leur état n'inspire plus aucune inquiétude. M. Baldès a la clavicule droite fracturée.

Une femme bien gardée

Elle n'a rien à craindre de ses deux grandes ennemies : la maladie et la vieillesse, car elle prend à chaque saison des Gouttes Floride ; ce médicament, qui agit en améliorant la circulation du sang, est recommandé contre tous les ennuis féminins. Les Gouttes Floride sont composées uniquement de plantes et constituent le produit le plus économique pour le bon équilibre de la femme. Le flacon, pour un usage de trois semaines, coûte seulement 12 fr. 25. Ttes Phies.

Catus

Naissance. — Nous sommes heureux d'apprendre l'heureuse arrivée au monde d'un beau garçon chez les jeunes époux Taillandier, du chemin de l'Herm, près Catus, leur premier enfant.. Félicitations et vœux.

Décès. — Nous apprenons avec peine la mort de M. Teyssèdre, propriétaire à Pégourié, près Catus, à l'âge de 78 ans. Sincères condoléances.

Montcuq

Foot-ball. — Dimanche 1er février Douelle n'étant pas venu les deux équipes du S.A.M. se sont entraînées dans la neige.

Dimanche dernier nos deux équipes se sont déplacées à Sérignac. L'équipe II a gagné par 2 buts à 0, après une excellente partie. Les équipes I n'ont pu terminer la première mi-temps, quelques erreurs d'arbitrage ayant amené des discussions entre joueurs et spectateurs. Le capitaine de notre onze a cru bien faire d'abandonner le jeu avec ses équipiers pour éviter une bagarre.

Dimanche, 15 février, les deux équipes de Prayssac nous rendent visite. Belles parties en perspective. Une partie de la recette sera affectée à la « Quinzaine du Secours national ».

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Figeac

Bureau de bienfaisance. — Le bureau de bienfaisance de Figeac qui ne cesse de donner des preuves de son zèle dévoué envers les infortunés a reçu quarante fillettes du Nord, orphelines ou enfants de prisonniers de guerre.

L'établissement charitable, a pris sous sa protection, ces petites malheureuses qui nous viennent des départements du Nord, de la Somme et des Ardennes, et qui, dès leur arrivée, ont trouvé bon gîte, table réconfortante, vêtements chauds, en un mot l'accueil le plus cordial et le plus généreux.

Les besoins de ces fillettes sont néanmoins nombreux et pressants. Nous ne doutons pas que leur triste sort touchera un grand nombre de personnes charitables et que les dons de lainages et vêtements, etc, afflueront au bureau de bienfaisance.

M. le docteur Bonnafé donne tous ses soins à ces enfants et il a établi une fiche médicale pour chacune d'elles.

La campagne de fraternité. — Que de misère et d'infortune torturent de nombreux foyers au cœur de ce triste hiver ! Détresse parfois visible mais aussi bien souvent cachée par une apparente fierté ou une excessive timidité. C'est alors que l'organe charitable doit déployer son ardeur, guidé par son instinct de découvrir et secourir l'infortune. Parmi les œuvres entreprises, toutes très efficaces et également appréciées, la campagne menée par les jeunes paysans chrétiens a su toucher le cœur de tous et recueillir d'importantes quantités de denrées.

Les jeunes ouvriers chrétiens J.O.C. et J.O.C.F. animés d'une même flamme ont entrepris et réalisé le transport à la ville de ces denrées et en ont assuré une équitable distribution entre de nombreux foyers, permettant à ces derniers de constituer une petite provision bien accueillie. A titre d'exemple, nous signalons que dans notre ville, il a été distribué 9.000 kilogs de pommes de terre dont 500 kilogs ont été attribués au bouillon populaire du Secours national, et 3.000 kilogs de carottes.

Tout en remerciant les généreux donateurs, nous tenons à féliciter ces jeunes de leur belle œuvre, et les engageons à continuer dans cette voie, digne de leur magnifique esprit de rénovation.

Groupement agricole. — Les adhérents du Groupement agricole de Figeac sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 15 courant au théâtre municipal, à 15 h. (heure légale). Conférence par M. Gay, directeur des Services agricoles.

Lacapelle-Marival

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. le Capitaine de gendarmerie Amadieu, commandant la section de Gaillac (Tarn), décédé à l'âge de 44 ans.

Le capitaine Amadieu était originaire de Lacapelle-Marival où il comptait de nombreuses sympathies.

Nous adressons à Mme Amadieu, à son fils, à la famille nos sincères condoléances.

Marcilhac

Œuvres de guerre. — La fête donnée par nos jeunes filles le dimanche 8 février, a été réussie en tous points. Les saynètes, monologues et chants furent exécutés avec un réel talent.

Collecte fructueuse.

Les jeunes artistes paraissaient heureuses de donner le meilleur d'elles-mêmes à des œuvres de fraternelle charité.

Nous les félicitons pour leurs efforts, pour leur goût et leur bonne volonté.

L'histoire locale de notre petite patrie se continue sous les voûtes de la Salle Capitulaire, dans un présent bien digne du passé.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Bétaille

Réquisition et mesurage des bois. — M. le président de la délégation spéciale vient d'être avisé, par les soins de M. le Garde général des Forêts à Cahors, qu'une nouvelle réquisition des bois de chêne, à effet immédiat, pour le compte de la S.N.C.F., jouera sur l'ensemble du territoire communal, à l'exclusion bien entendu de la section cadastrale déjà visitée. La proportion d'arbres abandonnés ou restant à la disposition de leurs propriétaires ne subit aucune modification.

Dégagnac

Pour nos prisonniers. — Une grande soirée récréative, au bénéfice de nos chers prisonniers, sera donnée par les J.A.C.F. de notre commune, le mardi gras, en soirée et le dimanche suivant en matinée.

Le produit de cette soirée devant servir à améliorer et augmenter le nombre des colis adressés à ces malheureux captifs, il est du devoir de tous d'en assurer le succès, en assistant nombreux à cette séance qui aura lieu dans la vaste salle ordinaire des fêtes.

Gramat

Nécrologie. — Ces jours derniers ont eut lieu au milieu d'une grande foule de parents et d'amis les obsèques de Mme Anastasie Lasfargues, femme du sympathique concierge de la mairie de notre ville, enlevée à l'affection des siens des suites d'une longue et implacable maladie.

A son mari, à son fils et à tous ceux que cette mort afflige nous adressons nos plus sincères condoléances.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 15 février, par la pharmacie Landes, avenue Louis Conte.

Saint-Jean-de-Laur

Pour nos prisonniers. — Les familles qui désirent expédier des colis aux prisonniers par les soins de la Croix-Rouge pourront s'adresser au comité local, école des filles, tous les dimanches, de 12 h. 30 à 14 h. 30 (heure solaire). Un colis gratuit, offert par les chasseurs de la commune, a été confectionné le dimanche 8 février, chaque famille de prisonnier a été priée de remettre une étiquette à l'école.

Souillac

Nécrologie. — Lundi est décédée Mme Poujade, domiciliée à Blazy, à l'âge de 50 ans. Ses obsèques ont eu lieu mardi matin avec le concours d'une nombreuse assistance. Sincères condoléances à toute la famille.

Le moindre geste est douloureux

Le moindre geste banal, parfois une simple poignée de main, est pénible pour ceux qui souffrent de douleurs. Ils seront bien avisés de prendre des cachets Gandol. D'abord, ils seront soulagés, car le Gandol calme ; en outre, ils assoupliront muscles et articulations, ils amélioreront leur état d'une façon durable, car le Gandol, diurétique et dissolvant, active l'élimination de l'acide urique. La boîte de 20 cachets Gandol, sans ennui pour l'estomac vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Saint-Céré

Pour le Secours national. — A l'issue de la réunion qui eut lieu samedi soir à la mairie, le Bureau de l'Entr'aide et du Secours national a désigné les personnes qui passeront dans chaque maison pour recueillir les dons au profit du Secours national pendant la quinzaine organisée dans tout le département du Lot du 8 au 23 février.

Nous espérons que les viscontins sauront comme toujours se montrer très généreux à l'égard des comités dont les bienfaits vont sans cesse grandissants, à l'avance et à tous merci.

Bain forcé. — En voulant ouvrir la vanne du déversoir au canal de Soulhol Monsieur Vayrac est tombé dans la rivière au milieu du courant d'ailleurs particulièrement rapide à cet endroit ; il en fut quitte pour un bain forcé peu agréable en cette saison.

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une petite fille chez Mme et M. Haulbert, le célèbre baryton, directeur de la Chorale de St-Céré ; nos plus sincères félicitations.

Union Chorale artistique. — Cette société prépare avec soin, sous la haute direction de M. Haulbert de l'Opéra, une belle soirée artistique que par erreur on avait annoncé pour le dimanche 21 février courant. La date de cette soirée n'est pas encore définitivement fixée ; dès qu'elle le sera nous ne manquerons pas de le faire connaître.

Cinéma Rex. — Dimanche 15 février en matinée à 15 h. et en soirée à 21 h., le cinéma Rex présentera un grand film de Jean Boyer : Sérénade, avec Liliane Harvey, Louis Jouvet. Bon complément. Actualités françaises.

AA 10

Argent qui dort, Argent qui meurt.

Argent qui travaille, Argent qui prospère.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR

Salviac

L'ouverture de la pêche à la truite. — L'ouverture de la pêche à la truite est fixée au samedi 28 février avec un mois de retard sur les années précédentes. Nos pescofis amateurs et professionnels attendent avec impatiente la venue de ce jour qui leur permettra de faire de bonnes prises dans le ruisseau de Pâques, l'Ourajoux et le Céou aux eaux bleues et peuplées de salmonidés.

AVIS DE DECES

S.E. Monseigneur l'Evêque de Cahors ; le Chapitre de la cathédrale de Cahors ; M. le chanoine Henri DELPON, aumônier du Couvent de la Miséricorde à Montcuq ; Madame Joséphine CLUZEL ; M. l'abbé Eugène CLUZEL, curé de Lasbouygues, et toute la famille ont la douleur de vous faire part de la mort de

M. le chanoine A. DELPON

Chanoine titulaire de la cathédrale
Ancien aumônier des lycées de Cahors

pieusement décédé le 13 février 1942, à l'âge de 70 ans, muni des sacrements de Notre Sainte Mère l'Eglise et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu lundi 16 février 1942, à 9 heures, en l'Eglise cathédrale.

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAINE

Madame Françoise LACOSTE ; Madame et Monsieur Julien LACOSTE, Inspecteur-rédacteur des Contributions directes à Bordeaux et leur fille Colette ; Madame et Monsieur Jean LACOSTE, entrepreneur de transports, prisonnier de guerre et leur fille Francine, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

M. Antoine LACOSTE

et font part qu'un service de neuvaine sera célébré pour le repos de son âme le lundi 16 février à 7 h. 30 en l'église St-Urcisse.

Société « L'ECLAIRAGE GENERAL »

Société anonyme au capital de 800.000 francs devant être porté à 1.000.000 de francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 1942.

Siège social : 2, avenue de l'Abattoir, à Cahors (Lot).

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les actionnaires sont informés qu'un droit de préférence à l'augmentation de capital en cours leur est réservé, à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

L'émission comporte 400 actions de numéraire de 500 fr. chacune au nominal.

Le taux d'émission est fixé au pair.

Les souscriptions, accompagnées du règlement obligatoire de la totalité des actions souscrites, seront reçues au plus tôt le lendemain de la dernière en date des quatre insertions à paraître, dont deux dans un Journal d'annonces légales du lieu du siège social et deux au B.A.L.O. (Décrets du 8 août 1935, article 2 et du 29 novembre 1939, article 15) et jusqu'au 30 juin inclusivement, au siège social de la Société et chez M. Eychenie, agent de change, 18, allées d'Orléans, à Bordeaux.

Pour avis : « Le conseil d'Administration ».

SELS LARGAN

"Votre Dépuratif"

9 F 05 le Flacon - Ttes Pharmacies

Imp. COUESLANT (personnel intéressé),
Le co-gérant : L. PARAZINES.
U.Q. 1592 — 13-2-42

PETITES ANNONCES

VENTE, REPASSAGE RÉPARATIONS tous articles de coutellerie Affûtage de scies

Lames de rasoirs mécaniques 5 francs le paquet

chez FABRE, coutelier, place St-Maurice (*à côté des Halles*)

J'ACHETE tous modèles **machines à coudre.** Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

VETEMENTS CUIR

Remis en état

Par Teintures et Réparations

RETOUCHES ET TRANSFORMATIONS

LARRIVE, Sports, CAHORS

EXCLUSIVITE INDICATEUR IMMOBILIER

A VENDRE : région Luzech (Lot), **belle propriété,** polyculture, 20 hectares. Maison de maître parfait état, maison de colon, vastes dépendances, garage, cheptel mort au complet. En pleine culture, eau, électricité, Prix : 530.000 francs.

Alimentation, emplacement unique, vastes locaux. Très bel achalandage, logement, Long bail, gros chiffre d'affaires. Libre à la vente.

Hôtel-restaurant-café-bar, grande licence, face grande gare. Réelle occasion. Prix 130.000 francs. Libre à la vente.

R. Maratuech, 109, bd Gambetta, Cahors. T. 535.

On demande une **personne** d'un certain âge pour garder dame seule. S'adresser au bureau du Journal.

On demande **ménagère** 40 à 50 ans connaissant cuisine et basse-cour, pour propriété. S'adresser à M. Causse Emile à Pailhas, par Monteuq (Lot).

Demande **bûcheron** pour coupes de bois, 3 km. de Cahors. Se présenter au bureau du Journal.

On demande un **jeune homme** pour courses et magasin à l'Ex-Coopérative Militaire.

URGENT. — On demande **bonne cuisinière,** avec sérieuses références. S'adresser Bernard Gauthier, château de La Croze, par Vire (Lot). Téléph. 6 à Vire.

Il a été perdu une **boucle d'oreille** petit diamant. Prière de la rapporter à Mme Duval, 6 *bis*, avenue J.-Jaurès. Récompense.

On cherche à acheter au comptant ou en viager dans Cahors ou faubourgs, **petite maison** avec jardin. Faire offres bureau du journal.

Hépatiques

Soulagez votre foie en le stimulant par un usage régulier de Vichyflore. Vichyflore, tisane exquise, agit sur le foie et sur l'intestin, grâce à sa formule nouvelle spécialement étudiée, Vichyflore, 8 fr. 90. Ttes Phies.

Au Lilas Blanc

79, bd Gambetta, CAHORS

Articles funéraires

FLEURS NATURELLES

Tél. 248

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

CHEMINS RURAUX

Exécution de la loi du 20 août 1881

Projet de reconnaissance du chemin rural de Tourniac à Labastidette, commune de St-Médard-Catus.

Extrait de l'arrêté du 2 février 1942 ordonnant l'enquête

Article 1er. — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune de St-Médard-Catus resteront déposées pendant dix jours du 16 février 1942 au 26 février 1942 à la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Article 2. — A l'expiration de ce délai et pendant les trois jours qui suivront, M. Lafon Georges, à Mongesty, commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de ladite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée.

A Cahors, le 2 février.

Le Préfet,
Signé : LOÏC PETIT.

ETUDE DE Me PIERRE DESPRATS
Licencié en droit, avoué à Cahors
rue du Portail-Alban, N° 10

DEMANDE EN SEPARATION DE BIENS

D'un exploit de Maître COUTURE, huissier à Montcuq (Lot), en date du onze février mil neuf cent quarante-deux,

Il appert que Madame Marie-Philomène BRUNIOL, épouse de Monsieur Annet-Isidore DELBOUYS, la dite dame domiciliée de droit avec son mari à Montcuq, mais résidant en fait aux Rivals, commune de Puy-l'Evêque (Lot), a formé contre son mari sa demande en séparation de biens et qu'elle a constitué à l'effet d'occuper pour elle sur cette demande, Maître Pierre DESPRATS, avoué près le Tribunal civil de Cahors, demeurant en ladite ville.

Pour extrait sincère par l'avoué soussigné.

A Cahors, le douze février mil neuf cent quarante-deux.

Signé : DESPRATS.

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais

par LOUIS D'ARVERS

N° 52

Mais le hasard — ou plutôt l'affaire en question — l'obligea de quitter le pays et ce fut fini pour moi...

— Plus de chantage possible, traduisit en lui-même l'écrivain écœuré.

— C'est pourquoi je suis venu ici, poursuivit l'homme et me suis présenté, la nuit que vous savez, dans sa belle maison, là-haut..., non pour demander la charité, vous pensez bien ; mais pour, vous devinez quoi ?

— Pour vendre un secret que M. Steel a tout intérêt à garder par devers lui, compléta tranquillement Langogne, tandis que croissait sa défiance contre le louche individu.

— Tout juste, vous avez mis le doigt dessus.

— C'était facile, il en est toujours ainsi dans certaines circonstances, dit froidement Langogne. Ainsi vous connaissiez un secret concernant Steel ?

— Oui.

— Et... M. Méchin connaissait, lui aussi ce secret ?

— Oui.

— Par vous naturellement ?

Le mépris qui sonnait dans la voix de l'écrivain ne fut pas compris du gredin, cependant il sentit qu'il devait expliquer, sinon excuser son acte.

— Je le lui ai révélé en effet parce que nous avions travaillé ensemble après tout et qu'il avait toujours été bon pour moi bien qu'il fût mon chef.

A vrai dire, et toutes proportions gardées, nous n'étions, ni lui ni moi, assez payés pour le travail que nous faisions. Il était un monsieur, comme Steel, et moi un simple ouvrier, mais les choses n'étaient pas juste entre nous et je le sentais.

Peu importe, du reste j'arrive à la question qui nous intéresse :

Connaissant l'affaire qui gênait le patron, je la fis connaître à Méchin, parce que je pensais qu'à nous deux nous obtiendrions de Steel ce que nous voudrions.

En somme, je pensais qu'il saurait mieux que moi en tirer parti auprès de Steel qui paraissait l'aimer beaucoup ; ils étaient amis d'enfance et il le traitait quasiment comme un frère... en apparence s'entend ! Car pour ce qui était des bénéfices...

— Et Méchin vivait en bonne intelligence avec lui ?

— Bien... oui, quand il était dans ses bons jours. Mais il était un peu joueur, il faut dire la vérité.

— Et vous dites que vous aviez chargé Méchin, son ami, de demander à Steel le prix du secret que vous aviez surpris ?

— Dame ! Je pensais qu'un « Monsieur » comme lui saurait mieux que moi traiter l'affaire.

— Je comprends.

De minute en minute, Langogne sentait croître son mépris et instinctivement une sympathie renaissait en lui, en dépit de sa volonté, pour le malheureux qui se trouvait à la merci d'un pareil gredin.

— Et que fit Steel ? demanda-t-il négligemment.

— Il lui dit qu'il pourrait dire ce qu'il voudrait et quitter la mine s'il le désirait, qu'il ne s'en souciait pas ! Méchin le quitta, penaud, sans mot dire à âme qui vive et quitta la mine. Steel lui avait trouvé un autre emploi dans le Sud.

Le vieux gredin avait trouvé là le moyen de s'en débarrasser !

— Pas si gredin, en ce cas, remarqua Langogne, puisqu'il lui rendait une position à peu près équivalente évidemment à celle qu'il lui retirait. Et vous ?

— Moi, je suis resté.

— Pardonné ?

— Si vous voulez appeler ça ainsi, ricana Bell.

— Et Méchin et vous gardèrent pour vous deux le fameux secret dans l'intention de vous en servir plus tard ?

— Où voulez-vous en venir ? demanda l'homme au couteau, devenant provoquant, parce qu'il commençait à craindre d'avoir fait fausse route.

— Oh ! simplement à ceci que, n'ayant pas réussi une première tentative vous en prépariez une seconde.

— Ceci était notre affaire !

— Sans aucun doute ! Mais je suppose que si vous êtes ici c'est dans le but de me vendre ce secret ?

— Evidemment !

— En ce cas, convenez que ce qui est votre affaire devient aussi la mienne ?

— Cela se peut, dit l'homme d'un ton rude.

Et à la lueur de l'allumette qui lui servit à rallumer sa pipe, Langogne put constater que son visage n'était pas particulièrement rassurant.

Mais déjà Langogne avait fait un pas vers lui.

— Le secret dont vous me parlez est-il de ceux qu'on peut trouver ? demanda-t-il. Méchin, par exemple, eût-il pu s'en servir au moment de sa mort ?

— Facilement.

— Et moi, en supposant que je vous l'achète, pourrais-je m'en servir contre Steel

— N'importe qui le pourrait.

— Très bien. En ce cas, quel est votre prix ?

— Cinquante livres.

— Impossible ! Je ne suis pas aussi riche que M. Steel !

— Pas un sous de moins !

— Vous refuseriez vingt livres payées sur l'heure ?

— Mettons trente...

La voix de William Bell vibra plus près, Langogne se recula un peu. Il avait l'impression très nette que le gaillard entendait se servir lui-même s'il sortait son portefeuille. Il se força à un rire de bonne humeur.

— Voyons, Monsieur Bell, vous n'avez pas pensé, j'imagine, que je viendrais au rendez-vous nocturne fixé « par un inconnu », les poches pleines d'or, Je n'ai pas un sou sur moi, mais venez jusqu'au chalet des Roses.

— Non. Je n'irai certainement pas.

— Jusqu'à la porte alors ? Nous en sommes en peine à trois cents mètres. Je vais vous montrer le chemin.

Langogne prit les devants le cœur un peu battant, mais les pas de l'autre ne gagnaient pas sur lui, une sorte de grognement avait été sa seule réponse, mais il suivait.

(*à suivre*)